



SITE WEB

www.who.int

1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: inf@who.int

**Avis aux médias OMS/33
3 novembre 2006**

ELECTION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMS

Directives et informations à l'intention des médias

Genève: L'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) aura lieu à Genève la semaine prochaine, du 6 au 9 novembre 2006. Deux réunions séparées se tiendront dans deux endroits distincts. Les journalistes trouveront ci-après des informations pratiques concernant l'accréditation, l'accès aux réunions et aux conférences de presse, ainsi que les opportunités de photographie et de télédiffusion.

Le Conseil exécutif de l'OMS se réunira du 6 au 8 novembre au Siège de l'OMS et désignera une personne pour occuper le poste de Directeur général. Les journalistes pourront écouter les débats pendant les séances publiques, notamment la courte séance d'ouverture dans la matinée du 6 novembre, pendant la courte session de l'après-midi du 6 novembre, quand une liste restreinte de cinq candidats sera rendue publique et la séance de clôture du 8 novembre, au cours de laquelle le nom de la personne désignée pour occuper le poste sera communiqué. Le reste du temps, le Conseil exécutif débattera de la nomination au cours d'une séance qui ne sera ouverte qu'aux membres du Conseil et à un représentant de chaque Etat membre. Les journalistes ne seront pas autorisés à pénétrer dans la salle du Conseil lors de ces séances.

Le 9 novembre 2006, l'Assemblée mondiale de la Santé se réunira à la Salle des Assemblées du Palais des Nations, dans le cadre d'une séance spéciale. L'Assemblée de la Santé examinera la nomination du prochain Directeur général en séance privée et prendra sa décision au scrutin secret. L'Assemblée devra également prendre des décisions en ce qui concerne la durée du mandat et le contrat du prochain Directeur général. Les journalistes pourront suivre les séances publiques depuis la galerie de la presse (au 2^e balcon). Il s'agira notamment de l'ouverture de la session le matin et de la clôture de la réunion lorsque sera annoncée l'identité du candidat élu et qu'il prendra la parole.

Procédures d'accréditation des médias

Les correspondants qui souhaitent couvrir la réunion du Conseil exécutif du 6 au 8 novembre doivent adresser une demande au Département de la communication de l'Organisation mondiale de la Santé. Pour ce faire, les journalistes doivent envoyer une demande d'accréditation par télécopie (+41 22 791 4858) ou par courriel (mediainquiries@who.int) accompagnée d'une lettre signée par leur rédacteur en chef indiquant la raison de leur accréditation, les dates pour lesquelles elle est demandée ainsi qu'une photocopie de leur carte de presse. Les journalistes pourront retirer leurs badges à la réception de l'OMS l'après-midi du dimanche 5 novembre de 16h à 17h30 et le lundi 6 novembre à partir de 8h.

Les correspondants qui souhaitent couvrir la réunion de l'Assemblée mondiale de la Santé le 9 novembre doivent en faire la demande au Département de l'information de l'ONU au Palais des Nations à Genève. Ils doivent joindre une lettre signée par leur rédacteur en chef indiquant la raison de leur accréditation, ainsi que des copies de leur carte de presse et de leur passeport. Les journalistes peuvent téléphoner au +41 22 917 2313 ou +41 22 917 2336, ou écrire à Catherine Fegli (cfegli@unog.ch) pour plus de renseignements. Afin de faciliter la procédure d'accréditation, les

journalistes sont vivement invités à faire leur demande à l'avance. Une fois que ces documents auront été approuvés par le Département de l'information, les journalistes pourront retirer leur accréditation au Palais des Nations de Genève, à la Porte de Prégny (en face du Comité international de la Croix-Rouge).

Arrangements pour les médias - OMS

Pendant les trois jours du 6 au 8 novembre, les journalistes auront accès à une salle de conférence au siège de l'OMS d'où ils pourront suivre les séances publiques par vidéo conférence. Du matériel d'information, des conférences de presse et d'autres annonces seront disponibles dans cette salle tout au long de la réunion.

Arrangements pour les médias - Palais des Nations

Pendant la réunion de l'Assemblée, le 9 novembre, l'OMS organisera ses conférences de presse à la Salle de Presse III (près de la Porte 6). Afin d'éviter tout problème d'accès, les journalistes doivent porter leur badges bien en évidence. Les conférences de presse seront annoncées par le système de haut-parleurs ainsi que sur le tableau d'affichage situé à la Salle de Presse I (près de la Porte 6). Des documents importants, des communiqués de presse et l'horaire des conférences et points de presse seront également disponibles à la Salle de Presse I, de même que d'autres documents présentant de l'intérêt pour les correspondants.

Photographies

Des renseignements sur le service photographique destiné aux médias peuvent être obtenus auprès de Chris Black, courriel: blackc@who.int . Tél. +41 22 791 1460 ou portable: +41 79 472 6054.

Images vidéo pour les télédiffuseurs

Pour tout renseignement concernant l'enregistrement des événements se produisant dans la Salle des Assemblées, la réalisation d'interviews télévisés et la diffusion vers l'UER Genève par l'intermédiaire des studios de TV de l'OMS ou de la TV de l'ONU Genève, veuillez prendre contact avec Jean-Marc Glinz, courriel: glinzi@who.int , Tél.: +41 22 791 3924 ou portable: +41 79 475 5515.

Veuillez noter que:

- L'OMS ne fournira que des bandes pour télédiffusion (en Betacam SP PAL)
- Pour réserver une liaison via l'UER Genève vers la destination finale, veuillez contacter l'UER au +41 22 717 2900 ou écrire un courriel à bookings@eurovision.net

Informations générales à l'intention des reporters photographes et des correspondants TV

- L'OMS attend des reporters photographes qu'ils respectent les règles établies par les responsables de la sécurité et du protocole lors des réunions du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé. Les flash peuvent être utilisés mais les photographes sont encouragés à utiliser des téléobjectifs et à éviter de s'agglutiner autour des orateurs, afin de ne pas perturber leur travail.
- En raison de l'espace limité, l'accès au parterre du Conseil et de l'Assemblée sera restreint et un système de pool sera probablement mis en place pour les cameramen et photographes.

Pour plus de renseignements veuillez prendre contact le Centre médias de l'OMS: au (+41 22) 791 22 22 ou Christine McNab, Directeur par intérim, Département de la communication, OMS, Genève, Tél.: (+41 22) 791 4688; portable: (+41) 79 254 6815, courriel: mcnabc@who.int , ou Fadéla Chaib, Chargée de communication, OMS, Genève, Tél.: (+41 22) 791 3228; portable: (+41) 79 475 5556, courriel: chaibf@who.int , ou Iain Simpson, Responsable de l'équipe, Information et sensibilisation, OMS, Genève, Tél.: (+41 22) 791 3215, portable: (+41) 79 254 3215, courriel: simpsoni@who.int
Pour les demandes en matière d'audiovisuel - Jean-Marc Glinz, courriel: glinzi@who.int, Tél.: (+41 22) 791 3924 ou portable: (+41) 79 475 5515 ou Chris Black, courriel: blackc@who.int, Tél.: (+41 22) 791 1460 ou portable: (+41) 79 472 6054.
Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond de l'OMS, ainsi que d'autres documents sur ce sujet sont disponibles sur le site de l'OMS: www.who.int.